



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 août 2022

Le vingt-neuf août deux mil vingt-deux à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 25 août 2022

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Sarah AFENDIKOW, Lucie HARREAU, Hubert COLLAVET, Nathalie BARON

Excusés : Pierre-Alain MENNERON (donne pouvoir à Florent CHOLAT), Benoît ROSSIGNOL (donne pouvoir à Pascal SOUCHE), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Hervé ALOTTO), Brigitte ORGANDE (pouvoir à Nathalie BARON)

Secrétaire de séance : Hervé ALOTTO

DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11
Membres votants : 15

DEL2022_052 : Convention de mise à disposition d'un intervenant par Profession Sport 38

Hervé ALOTTO indique que la commune a recours, depuis plusieurs années, à l'association Profession Sport 38, basée à Eybens, pour la prestation d'un intervenant sport au bénéfice de l'école primaire le lundi après-midi.

La convention de mise à disposition de l'éducateur sportif est établie sur la base de 128 séances les lundis du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023, au prix unitaire de 34,34 euros à Profession Sport 38.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

- **D'approuver** le recours à profession Sport 38 pour la prestation d'un intervenant sportif pour l'école Madeleine Vatin-Pérignon ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Modalités de vote :

15 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION



Florent CHOLAT
Maire

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.